

ASIE / PACIFIQUE

**PAYSAGE CULTUREL DES RIZIERES EN TERRASSE
DES HANI DU HONGHE**

CHINE

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL – COMMENTAIRES DE L'UICN À L'ICOMOS

PAYSAGE CULTUREL DES RIZIÈRES EN TERRASSE DES HANI DU HONGHE (CHINE)

ID No. 1111

Le bien proposé a une superficie de 16'603,22 ha, et une zone tampon proposée de 29'501,01 ha.

L'UICN a examiné ce paysage culturel d'après une étude théorique de la proposition et des commentaires de trois évaluateurs indépendants. L'UICN a également communiqué avec l'ICOMOS concernant le contenu de son évaluation.

L'UICN fait les brèves observations suivantes :

Les évaluateurs notent les valeurs naturelles importantes de cette zone. La chaîne des monts Ailao s'étire tout au long de la vallée du Fleuve rouge (Honghe) et l'on y trouve la vaste forêt de feuillus montagnarde, subtropicale et dense de Chine avec une population très importante de gibbons noirs (*Nomascus concolor*) En danger. Cette population est considérée en diminution dans la Liste rouge de l'UICN. Les estimations de population, pour cette portion chinoise de l'espèce, vont de 200 à 260 groupes (Jiang *et al.* 2006). Si l'on prend une taille moyenne de groupe de 5.0 individus, cela signifie qu'il y aurait 1'000 à 1'300 individus. La sous-population qui pourrait être la plus importante de Chine réside dans les montagnes de Wuliang et compte environ 100 groupes (Jiang *et al.* 2006). Il y a 98 groupes de *N. c. jingdongensis* (Jiang *et al.* 2006), comptant au total environ 490 individus, si l'on prend une taille moyenne de groupe de 5 individus. Il y a environ 26 à 42 groupes restants de *N. c. fuvogaster* (Jiang *et al.* 2006), ce qui représenterait environ 130 à 210 individus, si l'on prend une taille moyenne de groupe de 5 individus. Une étude conduite dans la partie septentrionale de la Réserve naturelle nationale des monts Ailao a trouvé environ 45 groupes de *N. c. concolor*, avec environ 200 à 250 individus.

Selon une étude récente, la majorité de la population de gibbons de la région se trouve dans des zones situées au nord du bien proposé tandis qu'il y a plusieurs petites populations isolées survivant dans des zones se trouvant au sud du bien proposé. Les évaluateurs estiment qu'il y a des espèces de plantes en danger dans la forêt, à l'intérieur ou à proximité du site, p. ex., *Manglietiastrum sinicum* (non évaluée sur la Liste rouge pour le moment mais qui serait en danger selon les évaluateurs) et jusqu'à 4 espèces endémiques menacées de *Cycas*. La vallée du Honghe est la ligne de partage des eaux pour les unités géographiques, la flore et la faune des montagnes du sud-ouest (monts Hengduan) et du plateau Yunnan-Guizhou. Le fleuve peut aussi être important pour la plus grande tortue d'eau douce du monde, *Rafetus swinhoi*, qui est aussi la plus en danger critique d'extinction.

Comme indiqué dans le dossier de la proposition (P50-100), les quatre éléments paysagers du bien proposé, les forêts, les systèmes aquatiques, les terrasses et les villages, sont foncièrement intégrés. L'eau coule depuis les forêts situées aux sources et irrigue les terrasses grâce à un système aquatique bien géré. Le flux de matières et d'énergie dévalant du sommet des collines jusqu'au fond de la vallée est bien décrit et bien interprété dans le dossier. Toutefois, le flux inverse de matières, de la vallée vers le sommet des collines, n'est pas suffisamment expliqué. Les évaluateurs observent que, durant la saison sèche, la beauté paysagère résulte de l'humidité qui remonte de la vallée le long des versants de la montagne et forme des brouillards denses au-dessus de 1000 m. D'un point de vue écologique, les évaluateurs estiment que le cycle de l'eau, entre les monts Ailao et le Fleuve rouge, est important car il apporte aux terrasses des Hani une valeur esthétique exceptionnelle et une productivité élevée de la biodiversité pour l'agriculture. Il convient de souligner cet élément et d'en tenir compte dans la future gestion et conservation du paysage.

Le dossier de la proposition donne peu d'informations sur la biodiversité d'importance mondiale à l'intérieur et autour du bien proposé, hormis un simple tableau de la végétation et quelques textes descriptifs cités dans un poème populaire (P65-66). Il y a aussi une lacune dans les obligations de suivi relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques, selon le tableau 6.1 de la proposition (P243-244).

Le dossier de la proposition indique clairement qu'il existe une vaste gamme d'interactions entre la population, en particulier le groupe ethnique des Hani, et le paysage, et mentionne les aspects tangibles et intangibles de cette relation. L'UICN observe que l'ICOMOS évaluera l'importance mondiale de cette interaction du point de vue des critères culturels au titre desquels le bien est proposé. Le Groupe d'experts du patrimoine mondial de l'UICN a considéré que la proposition décrit clairement les types d'interactions traditionnels et anciens entre la population et la nature qui font de ce type de paysage un paysage culturel selon les termes définis par la Convention du patrimoine mondial : « ouvrage combiné de la nature et de l'homme ». La continuité de l'équilibre entre la mosaïque paysagère anthropique et le système naturel est remarquable, tant du point de vue de l'échelle spatiale que temporelle. Toutefois, il est également vrai que le paysage actuel des terrasses des Hani est entretenu aux dépens de la forêt pluviale montagnarde. Il y a donc des relations intrinsèques entre le bien, témoin des impacts anthropiques sur le paysage de cette région de Chine, et le nombre d'espèces en danger à l'intérieur et autour du site. Ces

valeurs naturelles doivent donc être considérées tant à l'intérieur du bien qu'en relation avec le paysage en général dans lequel il se situe.

Limites

Les limites du bien englobent quatre éléments, les forêts, les systèmes aquatiques, les terrasses et les villages. Toutefois, d'un point de vue naturel, les limites ne tiennent pas compte des processus écologiques qui maintiennent le fonctionnement du système aquatique et la productivité de la forêt et des terrasses.

L'UICN observe que le bien proposé n'est pas actuellement reconnu comme une aire protégée alors qu'il pourrait mériter d'être classé dans la Catégorie V ou la Catégorie VI des aires protégées de l'UICN. L'UICN note que le dossier de la proposition indique qu'un parc national de zone humide a récemment été déclaré et comprend cinq éléments, dont trois se trouvent dans le bien proposé, un dans sa zone tampon et un ailleurs. Les relations entre le parc national de zone humide et le bien proposé sont discutées dans le dossier mais le raisonnement appuyant les différences entre les limites n'est pas clair. En conséquence on pourrait, d'un point de vue pratique, envisager une meilleure harmonisation des limites.

Concernant les forêts, la principale forêt d'amont du comté de Yuanyang comprend la forêt vierge de l'ouest du mont Guanyin et de l'est du mont Guanyin, qui est protégée par la Réserve naturelle du Guanyinshan. Le bien proposé est situé entre les deux et ne comprend que quelques petites parcelles de forêt vierge. (Il n'y a pas de carte pour illustrer les relations entre le bien proposé et les limites de la Réserve naturelle du Guanyinshan.) La diversité des zones de végétation est une caractéristique proéminente du bien proposé mais les limites sont biaisées en faveur des hautes altitudes et peu de végétation de plaine est incluse. Or, les habitats des plaines abritent d'avantage d'espèces et sont fragmentés dans une bien plus large mesure.

Le bien proposé comprend quelques parcelles de territoire du parc national de zone humide des terrasses des Hani et de la Réserve naturelle du Guanyinshan. Une intégration du parc national de zone humide (discutée dans le dossier de la proposition), de la Réserve naturelle (dont il n'est pas question) et du bien proposé devrait être envisagée pour renforcer l'intégrité du bien proposé.

Références consultées

Shui, Yumin, Wenhong Chen. Seed Plants of Honghe Region in Southeast Yunnan. Yunnan Science and Technology Press. Kunming. 2004.

Sun, Guozheng, Yongqing Ni, Bei Huang et al., The numbers, distribution and status of the global populations of Black Gibbons (*Nomascus concolor*). Forestry Constructions. 2012(01).

Fang, Jie, Dayu Yang. Difference residential space form of one national: a comparison of the traditional Hani nationality residential space form. Huangzhong Architecture. 2012(06).

Huang, Shaowen, Aili Yuan. A survey of rice-fowl-fish symbiosis and biodiversity in the terraced fields of Yunnan Hani Community. Academic Exploration. 2012(2).

Wang, Jian, Haitao Shi, Cheng Wen, Lianxian Han. Search and conservation of *Rafetus swinhoei* in upper Red River. Technical report for Turtle Conservation Fund program. 2008. (Unpublished)

Wen, Cheng, Xi Liu, Huixin Zhang, Dajun Wang. The habitat loss trend of Sun Bear (*Helarctos malayanus*) in Southeast Yunnan, 1970s-2010. Technical report for International Bear Association program. 2012. (Unpublished)